



aristo
Architecture

Comité de Prévention et de Protection au Travail

Procès-verbal de la réunion du 12 juin 2018

Président

M. Jean-Charles Hock (EPS)

Délégation de l'Employeur

Membres effectifs

Mme Laurence Rassel (ERG)

Mme Marie-Laure Mouffe (SEC)

Mme Danielle Leenaerts (ESA) excusée

Membres suppléants

M. Yvan Flasse (ERG)

M. Dimitri Jamsin (SEC)

M. Marc Streker (ESA)

Délégation du Personnel

Membres effectifs

Mme Brigitte Hardy (ERG)

Mme Laurence Michaux (SEC)

M. Pascal Antoine (SEC)

M. Frédéric Ruymen (ESA)

M. Giampiero Caiti (ERG)

Membres suppléants

Mme De Bueger Danièle (SEC)

M. René Longenga Djamba (SEC)

M. Damien Safie (ERG)

M. Marc Joye (ESA)

M. Jean Forrest (ESA, EPS)

SIPP - Conseiller en Prévention

Mme Aurélie Arpigny

Service technique

Mme Patricia Van Haecke

SEPP Médecin du Travail

Dr Amalia Costin : amalia.costin@spmt-arista.be

Distribution

M. Jean-Paul Verleyen, Administrateur Délégué.

Mme Marie Alui et M. Lorenzo Spangaro, Service comptabilité.

Mme Patricia Van Haecke, Service technique.

Affichage

aux valves: Irlande (SEC, EPS, ISURU), Page et Morichar

aux archives syndicales (Salle Prof. SEC.)

Les noms des personnes présentes sont soulignés.

Calendrier des prochaines dates du comité

le 18 septembre 2018, le 23 octobre 2018, le 27 novembre 2018, le 18 décembre 2018, le 29 janvier 2019, le 26 février 2019, le 26 mars 2019, le 30 avril 2019, le 28 mai 2019, le 11 juin 2019

Politique de Prévention

La Politique de prévention du P.O. a été clairement définie.

L'on peut la résumer par la volonté de suivre au mieux et dans la mesure de nos moyens les prescrits des différents textes légaux visant à assurer le bien-être au travail.

Les membres du personnel et de la ligne hiérarchique doivent exécuter dans la limite de leurs compétences et à leur niveau, la politique de l'Employeur relative au bien-être au travail.

(Code Titre I Chap. 3 art. 12, 13 & 14)

Rappelons aussi que la mise en pratique de cette politique de prévention est aussi une tâche et une priorité des Directions des Instituts qui, responsables de sa réalisation, peuvent se faire assister par les instances mises en place comme le CPPT, le Service technique, et le SIPP.

Ils peuvent aussi se faire assister par les recommandations et avis des Conseillers en prévention interne et externe.

Rappelons enfin que la prévention telle que décrite dans la Loi du 4 Août 1996, implique une série de démarches, comme par exemple, le dépistage régulier des risques, le contrôle préventif, l'organisation régulière des exercices d'évacuation ou l'assurance de la circulation et de la bonne compréhension des informations concernant la politique du bien-être.

Pour de multiples raisons légales et internes, (dont les prescriptions de l'Inspection technique du Serv. Public), les diverses dispositions consignées en ces rapports doivent être prises en considération et sont immédiatement exécutoires.

Madame Arpigny rappelle que les prescriptions du code (titre VI) concernant les équipements de travail ainsi que celles traitant de la mise en œuvre de toute nouvelle machine, installation ou produit ayant un rapport avec la politique de prévention, stipulent que celles-ci doivent faire l'objet d'un rapport de sécurité avant leur mise en service et suivre les prescrits de l'A.R. du 5 V 1995.

Pour ce faire, le Conseiller en Prévention doit être spontanément informé par les divers responsables des nouveautés, d'installations, de machines, de produits ou de travaux divers effectués.

Cette procédure doit être respectée par tous les décideurs et acheteurs de nos Instituts qui, spontanément, doivent informer formellement et par écrit le Conseiller en Prévention, afin qu'à son tour celui-ci puisse en aviser le Comité (Code Titre II, Chap IV, SEC III, art 14).

Madame Arpigny a également rappelé que les prescriptions du code traitant de la responsabilité de la ligne hiérarchique et de l'information et la formation au travail avec des tiers doivent être rigoureusement appliquées.

Elle souligne aussi que le rôle des Conseillers est de dire la Loi, de participer aux analyses de risques et à l'identification des dangers, mais en aucun cas d'être partie prenante des décisions et des réalisations découlant de celles-ci. Il faut voir dans la fonction une aide et non un contrôle. Cacher les choses ou ne pas tenir compte des conseils, c'est s'exposer, à tous les niveaux de la ligne hiérarchique à des accidents et à des conséquences juridiques tant au civil qu'au pénal.

1. Approbation du P.V. de la réunion précédente

Le PV définitif de la réunion du 29 mai 2018 est approuvé.

Jean-Charles Hock ré-insiste sur le fait que l'implication dans le processus de suivi des réunions du CPPT est lié à la participation effective à celles –ci.

Il est demandé de tenir compte des horaires des réunions dans les attributions des professeurs. Il est également demandé que les suppléants prennent systématiquement le relais en cas d'empêchement.

Procédure : les demandes de travaux et les points déposés à l'ordre du jour des réunions du Comité sont confiés à l'attention du Président¹ 8 jours avant la réunion concernée, faute de quoi la réponse de la Délégation de l'Employeur ne sera donnée qu'à la deuxième réunion suivant le dépôt (Code : T. II, Chap. IV, Sect. IV, art.22).

L'on insiste pour que les problèmes techniques soient signalés immédiatement tant aux responsables hiérarchiques et au Service technique pour action qu'au conseiller en prévention pour information, sans attendre la réunion du Comité, afin de permettre les interventions immédiates.

Aurélié Arpigny fait état de son inquiétude par rapport à la réalisation de certains travaux en interne. Il a été demandé que le service technique prenne contact avec Aurélié Arpigny AVANT de réaliser des travaux présentant un risque afin de réfléchir ensemble aux conditions de travail des ouvriers.

Il a été décidé en réunion préparatoire que le service technique doit transmettre à Aurélié Arpigny copie des bons de commande qui sont émis.

2. Informations récurrentes

2.1. SEPP (UP)

Aurélié Arpigny proposera au premier CPPT de septembre les différentes possibilités d'utilisation des UP afin d'opérer des choix stratégiques pour leur meilleure utilisation.

2.2. Accidents et incidents de travail

- /

2.3. Rapport des organismes agréés (sur base du document du service technique)

Les travaux non réalisés seront chiffrés par Madame Van Haecke et proposés à Monsieur Verleyen et à la comptabilité pour que des choix soient établis concernant les entretiens obligatoires liés à la sécurité.

3. Points concernant tous les instituts

3.1. Sécurité incendie.

	CP	Directions		
--	----	------------	--	--

¹Par courriel à l'adresse suivante : jc.hock@stluc-bruxelles-eps.be

Patricia Van Haecke informe qu'une entreprise fera une visite le 31 mai afin de remettre prix pour une nouvelle installation. Deux autres société remettront également un prix.

3.2. Inventaire amiante.

inventaire	CP	CP / service technique	1 x /an - le 20 avril à 9h	
plan désamiantage	CP	PO / comptabilité		

Le désamiantage des canalisations de l'erg est repris comme prioritaire dans le rapport d'AIB Vincotte depuis 2013.

Une estimation de prix s'élevant à 13.000 € a été soumise au PO à un budget futur pour le désamiantage de la cave de la rue du Page.

Ce budget n'est toujours pas dégagée à ce jour.

L'inventaire amiante a été réalisé pour le bâtiment du Forum, il y aura lieu d'étudier la gestion des éléments qui y ont été découverts. Aurélie Arpigny et Patricia Van Haecke devront se rencontrer à ce sujet.

De nouveaux tableaux ont été commandés et livrés à l'esa pour enlever les derniers contenant de l'amiante. Les nouveaux tableaux du secondaire ont été livrés.

Aurélie Arpigny demande d'être informée

- du placement des nouveaux tableaux – locaux + date ;
- de la procédure d'évacuation des tableaux ainsi que des autres éléments stockés contenant de l'amiante.

La vérification annuelle des éléments contenant de l'amiante se fera le 26 juin 2018 à 9h par Patricia Van Haecke et Aurélie Arpigny.

3.3. Isolation des bâtiments – économie d'énergie

	DP / Directions	PO / comptabilité		
--	-----------------	-------------------	--	--

Jean-Paul Verleyen a établi un ordre de priorité d'action pour les châssis (voir document en annexe). Patricia Van Haecke informe que Philippe Maneffe fera un essai de réparation pendant les vacances d'été.

Les membres du CPPT insistent sur l'entretien des menuiseries (peinture, ...) peut-être à prévoir dans un budget quinquennal.

Marie-Laure Mouffe insiste pour qu'une attention particulière soit apportée aux châssis de la cage d'escalier de la rue d'Espagne qui sont en très mauvais état (recouverts de panneaux de bois). Ils ne sont pas repris sur les plans fournis par Jean-Paul Verleyen.

3.4. Nettoyage des locaux

		/		
--	--	---	--	--

Les membres du CPPT estiment qu'il serait opportun d'instaurer un contrôle du travail des équipes de nettoyage des locaux. Un cahier des charges de nettoyage pourrait être une piste de travail pour augmenter l'efficacité du travail tout en tenant compte du paragraphe repris ci-dessus.

Patricia van Haecke indique qu'elle ne s'occupe pas des techniciens de surface, faute de temps, mais qu'elle procède aux vérifications en fonctions des plaintes.

Laurence Rassel insiste pour que le personnel de nettoyage puisse travailler dans des conditions convenables en tenant compte du temps, de l'outillage et des produits mis - ou à mettre - à disposition pour optimiser le nettoyage des locaux. Laurence Rassel informe les membres du CPPT que de l'eau chaude est disponible depuis la veille seulement à l'ERG ...

L'erg se plaint de la fréquence de nettoyage, de l'état de propreté notamment des cages d'escaliers.

Toutes les directions demandent que lors des grandes vacances, le service de nettoyage soit renforcé afin de procéder aux grands travaux de nettoyage.

3.5. Température dans les locaux

19 09 2017	Directions	Service technique		
------------	------------	-------------------	--	--

À l'erg, la différence de température entre les locaux du secrétariat du premier et du rez de chaussée reste problématique en hiver. Il est demandé d'envisager le déplacement du thermostat ou qu'une autre solution technique soit trouvée afin de rencontrer la demande.

A l'erg, il est demandé de remettre en fonction les petits châssis pivotants présents dans les fenêtres afin de pouvoir ventiler les locaux quand il fait chaud, ceux-ci sont bloqués.

Historiquement, les pigeons rentraient par ces fenêtres, un grillage ou tout autre système devrait être envisagé en parallèle de la remise ne fonction de ces ouvertures.

3.6. Personne de confiance

24 avril 2018	Laurence Rassel			
---------------	-----------------	--	--	--

Mathilde Alet sera reçue par Jean-Paul Verleyen prochainement. Les conclusions de cette rencontre seront transmises au CPPT.

3.7. Enquête sur la charge psychosociale

24 avril 2018	CP			
---------------	----	--	--	--

Jean-Charles Hock propose de confier cette mission à notre service externe. Aurélie Arpigny se renseigne pour savoir à combien s'élèverait les UP nécessaires pour réaliser ce travail.

3.8. Charrette des ouvriers

24 avril 2018	Brigitte Hardy			
---------------	----------------	--	--	--

Brigitte Hardy s'inquiète de la vétusté de la charrette que les ouvriers utilisent pour transporter le matériel entre les différentes implantations (archives de l'erg à l'esa, provision de papier toilettes, papier d'impression, etc.).

Est-il envisageable de penser à un nouvel équipement ?

3.9. Séchage des mains

24 avril 2018	Danielle Leenaert			
---------------	-------------------	--	--	--

Aurélie Arpigny indique que les papiers utilisés pour le séchage des mains sont composés de fibres déjà partiellement recyclés.

Un produit totalement recyclé reviendrait annuellement à un coût supplémentaire de 1800 €.

4. Points concernant la rue d'Irlande

4.1. Secondaire / Eps / Isuru

4.1.1. Entrée bâtiment de la rue d'Irlande

	DP	CP / Directions sec	2 mai	
--	----	---------------------	-------	--

Marie-Laure Mouffe et Aurélie Arpigny procéderont sur photo à la mise en place du canevas à réaliser.

4.1.2. Porte coupe-feu

23 janvier 2018	Conseiller en prévention	Service technique		
-----------------	--------------------------	-------------------	--	--

La porte coupe-feu du 3ème étage de la cage d'escalier principale de la rue d'Irlande n'est pas hermétique. Aurélie Arpigny propose de vérifier le plancher et de voir si celui-ci peut être remis d'équerre pour que la porte ferme correctement.

4.2. Secondaire

4.2.1. Produits dangereux.

	DP	Direction sec	janvier 2018	
--	----	---------------	--------------	--

L'armoire de stockage des produits dangereux est en commande (7500 €).
Aurélie Arpigny rappelle que la ventilation de cette armoire devra faire l'objet d'un percement en toiture. Elle demande également que dans l'intervalle les professeurs de sciences commencent déjà le tri des produits chimiques et procèdent à leur classement par catégories.
Patricia Van Haecke indique que ces travaux devront faire l'objet de 3 demandes d'offres de prix.

De manière générale, Aurélie Arpigny demande que l'inventaire des produits chimiques utilisés soit réalisé. Elle peut aider à la mise en place des fiches de données simplifiées.

5. Points concernant la rue Wilmotte

5.1. Eps

5.2. Isuru

5.2.1. Secouristes Isuru

17 10 2017	Isuru			
------------	-------	--	--	--

La formation de deux secouristes est prévue pour le mois d'octobre prochain.

6. Points concernant la rue du Page

7. Points concernant la place Morichar

7.1. Garde de corps Morichar

30/05/2017	Conseiller en prévention	Service technique	21 novembre 2017	
------------	--------------------------	-------------------	------------------	--

La décision a été prise par les directions de l'esa et le PO de terminer les travaux.

Jean-Paul Verleyen a établi une solution technique pour les derniers garde-corps à placer (cf document en annexe).

Patricia Van Haecke indique qu'elle doit procéder à des commandes afin que le travail soit réalisé par le service technique.

7.2. Antennes Morichar

24 avril 2018	Professeurs esa	CP		
---------------	-----------------	----	--	--

Aurélié Arpigny a accompagné l'ingénieur de l'IBGE qui a procédé à des mesurages in situ. Les résultats officiels seront transmis dès réception. Une note interne sera établie par Aurélié arpigny concernant la visite.

Jean-Paul Verleyen sera attentif aux résultats des analyses effectuées, les conclusions seront prises en compte dans l'analyse de la situation par le C.A.

7.3. Local E-11 (esa)

24 avril 2018	CP			
---------------	----	--	--	--

Une campagne de sensibilisation sera mise en place concernant les nuisances liées à la cigarette/vapoteuse et au bombage pour la rentrée prochaine.

Une sensibilisation est prévue pour les professeurs et les étudiants par les directeurs.

8. Divers

8.1. Occupation des locaux par les étudiants du secondaire

12 juin 2018	CP			
--------------	----	--	--	--

Certains étudiants du secondaire occupent les locaux de la rue d'Irlande. Ils attendent qu'on leur ouvre la porte ou connaissent le code d'accès de la porte d'entrée.

Les cours de l'eps et de l'Isuru sont organisés à 60% à la rue d'Irlande et 40% à la rue Wilmotte, mais depuis le déménagement, il n'y a plus de contrôle des entrées et des sorties ...

Un jobiste pourrait-il être « de garde » à l'accueil Irlande ? Une personne du staff administratif de l'eps/isuru pourrait-elle travailler dans ce bureau de l'accueil (connexion et programme ... ?)

8.2. Cour Saint Albert

12 juin 2018	Marie-Laure Mouffe			
--------------	--------------------	--	--	--

Marie-Laure Mouffe indique son intention de revisiter l'aménagement de la cour Saint Albert. La réflexion vient du fait que de nombreux élèves fument dans cette cours aux récréations.

Marie-Laure Mouffe veut supprimer tous les cendriers intégrés aux poubelles. Jean-Charles Hock indique que les étudiants du cours du soir fument très régulièrement dans cette cour et que sans cendrier, les mégots seront abandonnés par terre.

8.3. Planning

12 juin 2018	Directions		
--------------	------------	--	--

Les directions demandent que le planning des travaux soit réactivé afin d'avoir une vision sur les possibilités d'intervention.

Ils demandent également de connaître le planning des travaux en suspens qui seront réalisés pendant des congés.

Aurélie Arpigny

conseiller en prévention

Sipp - Saint Luc Bruxelles

☎ 0491 36 73 36

✉ a.arpigny@gmail.com